

29 nov 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 29 novembre 2002](#)

Modernisation des Falcon 20

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la conclusion du contrat, selon la procédure négociée avec publication, concernant la modernisation des avions du type Falcon 20.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la conclusion du contrat, selon la procédure négociée avec publication, concernant la modernisation des avions du type Falcon 20.

Cette modernisation des Falcon 20 comprend :- le remplacement des moteurs afin de répondre aux normes internationales en matière de pollution et de sonorisation;- le remplacement des systèmes de communication et de navigation par l'installation d'un cockpit moderne et digital pour que l'avion puisse opérer sans limitation dans l'espace aérien civil;- une rénovation afin que l'avion puisse accomplir sa mission VIP. Ceci comprend la rénovation de l'intérieur, la nouvelle peinture extérieure, l'installation d'un SATCOM avec téléphone, data-communication et fax pour les passagers.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe